

# Catégoriser le risque de malveillance et appliquer le cadre juridique de la sûreté à sa structure

DURÉE: **2 Jours** (14H) Prix: **1 215,00 € HT** 





## Objectifs et compétences visés

- Catégoriser le risque de malveillance en entreprise ou en collectivité.
- Appliquer le cadre juridique de la sûreté à sa structure.
- Identifier les solutions techniques, humaines et organisationnelles répondant au risque de malveillance.

## À qui s'adresse la formation?

#### **Profils**

Toute personne souhaitant s'initier à la sûreté par l'acquisition des principes fondamentaux et des notions de base en matière de lutte contre la malveillance.

Cette formation répond à la directive européenne DDA (Décret n° 2018-431 du 1er juin 2018) visant le public des assureurs.



#### Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

## Contenu de la formation

#### • L'entreprise face au risque de malveillance :

- o identification du risque de malveillance,
- o l'entreprise et ses environnements,
- o les interlocuteurs et acteurs de la sûreté,
- o le cadre juridique de la sûreté

#### • Les moyens de la sûreté :

- o principes et définitions,
- certification et normalisation,
- o principales solutions techniques,
- moyens organisationnels et humains.

## Modalités de la formation

#### Modalités d'évaluation

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle de connaissances.

#### Nos plus

Ce stage constitue également un module de la formation cycle H2SE (réf. PR-HSE-H2SE).

## CNPP en quelques chiffres

21000

stagiaires / an







de stagiaires satisfaits en 2024



# Les prochaines sessions

Du 07/12/26 au 08/12/26

Lyon

1215,00 € HT

## Besoin d'information sur votre prochaine formation?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70